



DELIBERATION N° 177/2018/CACL

DE LA SEANCE PLENIERE DU VENDREDI 21 DECEMBRE 2018 A 09H00
AU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

PORTANT APPROBATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N° 2 DU BUDGET PRINCIPAL (M14) - EXERCICE 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 30
Nombre de Conseillers Présents : 20
Nombre de Procuracy : 2
Date de convocation : mercredi 12 décembre 2018

Nombre de suffrages exprimés : 22
Vote :
Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 21 décembre, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, se sont réunis pour la tenue d'une Assemblée Plénière, à la salle de délibération « Danielle BREVET » au siège social de la CACL, sous la présidence de Madame Marie-Laure PHINÉRA-HORTH.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Marie-Laure PHINERA-HORTH, Présidente - Patrick LECANTE, 1^{er} Vice-Président - Gilles ADELSON, 2^{ème} Vice-Président - Raphaël RABORD, 4^{ème} Vice-Président - Serge BAFAU, 6^{ème} Vice-Président - Nestor GOVINDIN, 2^{ème} Membre du Bureau - Rosaline CAMILLE-SIDIBE, Conseillère communautaire - Georgina CHIN-TEN-FUNG, Conseillère communautaire - Corine DIMANCHE, Conseillère communautaire - Farah KHAN, Conseillère communautaire - Roland LEANDRE, Conseiller communautaire - Thierry LEMKI, Conseiller communautaire - Chester LEONCE, Conseiller communautaire - Guerline LOUIS, Conseillère communautaire - Mylène MAZIA, Conseillère communautaire - Claude MORTIN, Conseiller Communautaire - Jocelyne PRUDENT, Conseillère communautaire - Anne-Michèle ROBINSON, Conseillère communautaire - Serge SEWGOBIND, Conseiller communautaire - Alex WEIMERT, Conseiller communautaire

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES : Monique AZER, 3^{ème} Membre du Bureau → **Procuracy** à Gilles ADELSON - Jean GANTY 1^{er} Membre du bureau → **Procuracy** à Raphaël RABORD - Maryse LUPON, Conseillère communautaire - Jean-Yves THIVER, Conseiller communautaire

ÉTAIENT ABSENTS : Roger ARON, 5^{ème} Vice-Président - Marie-Reine GIRAULT, Conseillère communautaire - Claude PLENET, Conseiller communautaire - David RICHE 3^{ème} Vice-Président - Jean-Pierre Théodore ROUMILLAC, Conseiller communautaire

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Chester LEONCE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Arrêté Préfectoral No.698/2D/2B en date du 9 juin 1997 portant création de la C.C.C.L. modifié ;

Vu l'Arrêté Préfectoral No.2134/SG/2D/1B en date du 23 décembre 2011 portant transformation de la CCCL en Communauté d'Agglomération à partir du 1^{er} janvier 2012 modifié ;

Vu la délibération No.117/2016/CACL du 29 septembre 2016 portant modification des statuts de la CACL ;

Entendu l'avis favorable de la Commission Finances du mardi 18 décembre 2018 ;

Entendu l'avis favorable du Bureau du mardi 18 décembre 2018 ;

Entendu le **Rapport N° 177/2018/CACL** de la Présidente relatif à l'approbation de la Décision Modificative N° 2 du budget Principal (M 14) - Exercice 2018.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré :

- **DONNE ACTE** à la Présidente de son **Rapport N° 177/2018/CACL** relatif à l'approbation de la Décision Modificative N° 2 du budget Principal (M 14) - Exercice 2018.
- **APPROUVE** la décision modificative N° 2 du budget Principal (M 14) - Exercice 2018 comme suit :

En section de fonctionnement pour un total de 68 012.86 €

En section d'investissement pour un total de 136 060.70€

| | Recettes | Dépenses | Résultat |
|----------------|-------------|-------------|----------|
| Fonctionnement | 68 012.86 | 68 012.86 | 0.00 |
| Investissement | 1 36 060.70 | 1 36 060.70 | 0.00 |
| Total | 204 073.56 | 204 073.56 | 0.00 |

Fait et délibéré à Matoury, en séance publique,
Le vendredi 21 décembre 2018

POUR EXTRAIT ET CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DU CENTRE LITTORAL

Marie Laure PHINERA-HORTH



Accusé de réception en préfecture
973-249730045-20181231-177-2018-CACL-
DE
Date de télétransmission : 07/01/2019
Date de réception préfecture : 07/01/2019